



ZAC DE LA FONT DE L'OR

Cleppé (42)

La communauté de communes de Feurs en Forez et le Conseil Général de la Loire a confié à la SEDL une concession d'aménagement pour la réalisation d'une ZAC à vocation économique à proximité de l'échangeur autoroutier A72/A89.

Collectivité concédante : Syndicat Mixte ZAIN A89
LOIRE CENTRE (communauté de communes de Feurs
en Forez, Conseil Général 42, Communauté de
Communes de Balbigny)

- Superficie : 17 ha
- Montant de l'opération : 6 M
- Calendrier : Début des travaux décembre 2014
- Superficie(s) commercialisée(s) : 10 ha

Les enjeux et les objectifs

- Respecter l'environnement : protection d'un site Nature 2000, préservation des écoulements hydrauliques, maintien du boisement
- Réaliser rapidement l'opération pour répondre aux besoins d'implantation
- Anticiper l'extension de la ZAC à moyen/long terme

Les missions de la SEDL

- Organisation des consultations de maîtrise d'oeuvre et des études complémentaires
- Pilotage des études et assistance à la mise au point du projet urbain
- Définition des conditions de réalisation : bilan, calendrier, montage, foncier
- Mise au point des procédures administratives
- Acquisitions foncières
- Suivi des travaux de VRD

Projet en cours de commercialisation